

# LE FAIT AUTONYMIQUE : LANGAGE, LANGUE, DISCOURS – QUELQUES REPÈRES

par **Jacqueline Authier-Revuz**

e-mail : [jacqueline.authier@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.authier@wanadoo.fr)

**Résumé** : L'autonymie est envisagée dans sa dimension d'universel des langues naturelles, comme élément crucial de la “ métalangue dans la langue ”. La structuration du champ en autonymie et connotation/modalisation autonymique est opérée au plan sémiotique, sémantique, syntaxique et énonciatif. Les points de divergence entre les deux approches du même phénomène en connotation et modalisation sont explicités. La distinction entre valeur abstraite des formes en langue et fonctionnements en discours fonde l'examen de plusieurs points en débat : celui de l'autonymie en contexte (de discours rapporté direct notamment) ; celui de la modalité autonymique, entrée éclairante dans la discursivité à condition de ne pas la réduire à la seule fonction de renvoi aux mots des autres, mais de la prendre dans toute sa dimension de mode, auto-dialogique, de questionnement réflexif du dire sur ses propres mots.

**Mots-clés** : autonymie, modalisation autonymique, discours direct, auto-dialogisme, discursivité.

**Abstract** : Autonymy is considered to be universal component of natural languages, and as a crucial element of “ the metalanguage inside a language ”. The two parts of this field, autonymy by itself and autonymous connotation/modalisation, are organised on semiotic, semantic, syntactic and enunciative grounds. This paper brings out the points in which the two approaches, connotation and modalisation, differ. From the distinction between the abstract value of the forms in the language and the functioning of discursive processes, we are able to examine several questions : autonymy in context (especially direct reported speech), and autonymous modality, which is a useful tool for understanding discursivity. But we have to be careful not to take it only as a way of using other people's words, for it has in fact a wider dimension, an autodialogical one, within which can be found all kinds of reflexive questioning concerning a speaker's one word.

**Keywords** : autonymy, autonymous modalisation, direct reported speech, autodialogism, discursivity.

## 1. La réflexivité : pouvoir et contrainte des langues naturelles.

De la propriété fondamentale du langage humain qu'est sa réflexivité, à savoir sa capacité à se prendre lui-même pour objet, le fait autonymique, assurant, en tout système de signes de langue naturelle la possibilité de se référer à ces signes mêmes, apparaît comme la pierre angulaire – à compter, à travers les formes variées sous lesquelles il se réalise, dans une langue donnée et dans la diversité des langues, comme un “ universel ” des langues.

De façon très schématique, on peut opposer deux points de vue face à la réflexivité – au métalangage naturel –, et, partant, à l'autonymie qui en est la pièce maîtresse.

D'un côté, une approche logicienne pour qui – et cela depuis Aristote – la réflexivité, et singulièrement l'autonymie, relève d'un *défaut* des langues naturelles, venant, par des confusions entre usage et mention, perturber la mécanique logique du calcul du vrai (par les paradoxes

produits). Devant ce danger, la question est avant tout d'en limiter au maximum les dégâts, avec une certaine fétichisation pour les dispositifs de notation désambiguïsatrice comme le guillemet.

De l'autre, un courant où se retrouvent des philosophes et des linguistes, posant la réflexivité – et, avec elle, l'autonomie – comme une *propriété spécifique* des langues naturelles, saisie, positivement, comme fonction, pouvoir et aussi contrainte du langage humain.

Le nom de Jakobson vient évidemment aussitôt à l'esprit, avec les termes de “ faculté ” et de “ fonction métalinguistique ”, par lesquelles il s'attache à sortir le métalangage de la sphère scientifique de la logique ou de la linguistique pour le faire entrer de plein pied dans “ nos activités linguistiques usuelles ” ; ainsi, parmi les innombrables références que fournissent les seuls *Essais de Linguistique générale* :

[...] parler en français (pris en tant que métalangage) à propos du français (pris comme langage objet) et interpréter les mots et les phrases du français au moyen de synonymes, circonlocutions et paraphrases françaises, [...] s'avèrent être partie intégrante de nos activités usuelles.<sup>1</sup>

[...] le “ métalangage ” parlant du langage lui-même [...] n'est pas seulement un outil scientifique à l'usage des logiciens et des linguistes ; il joue aussi un rôle important dans le langage de tous les jours.<sup>2</sup>

et l'on se souvient des exemples de dialogue faisant la part belle à l'autonomie, comme celui du célèbre “ Sophomore qui s'est fait coller ” ...

On relève moins souvent combien cette dimension réflexive du langage humain est un fil qui traverse l'œuvre de Benveniste : caractérisant cette réflexivité comme un “ pouvoir majeur ” et un “ privilège ” de la langue naturelle, parmi tous les autres systèmes de signes de la sphère humaine :

[...] la langue peut prendre pour objet n'importe quel ordre de données et jusqu'à sa propre nature.<sup>3</sup>

De là provient son pouvoir majeur, celui de créer un deuxième niveau d'énonciation, où il devient possible de tenir des propos signifiants sur la signifiante. C'est dans cette faculté métalinguistique que nous trouvons l'origine de la relation d'interprétance par laquelle la langue englobe les autres systèmes.<sup>4</sup>

C'est aussi d'avec la communication animale – et ses codes de communication, si complexes soient-ils – qu'il en fait un point de clivage essentiel :

[chez les abeilles] la communication se réfère seulement à une certaine donnée objective. Il ne peut y avoir de communication relative à une donnée “ linguistique ” [...]. L'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message.<sup>5</sup>

C'est sur un mode très proche que A. Culioli fait des “ étagements ” permis par le langage humain une de ses irréductibles spécificités qui font qu'il “ n'est pas un système de signes parmi d'autres ” :

---

<sup>1</sup> R. Jakobson 1963 : 53.

<sup>2</sup> R. Jakobson 1963 : 217.

<sup>3</sup> E. Benveniste 1974 : 97.

<sup>4</sup> *ibid.* : 65.

<sup>5</sup> E. Benveniste 1966 : 60-61.

[...] le langage permet des étagements compliqués, puisqu'on peut toujours l'utiliser pour parler sur le langage [...] C'est là un trait qu'on ne trouve jamais dans la communication animale.<sup>6</sup>

Ceci revient à souligner que le métalangage est dans la langue, que toute langue est à elle-même son propre langage objet et sa propre métalangue.

Pouvoir des langues naturelles, la réflexivité en est aussi une contrainte que l'on pourrait gloser ainsi : non seulement il y a de la métalangue dans la langue, mais il n'y en a nulle part ailleurs ... Ce qui correspond à une position philosophique clairement représentée, par exemple, par le Wittgenstein II, celui des *Investigations philosophiques*, en rupture avec les positions logico-positivistes du Cercle de Vienne ; ainsi :

Quand je parle de la langue, du langage (mots, phrases, etc.), je dois parler le langage quotidien. Ce langage est-il par hasard trop grossier, trop terre-à-terre pour ce que nous voulons dire ? *Et comment en construirait-on un autre ?*<sup>7</sup>

Dans des cadres de pensée évidemment différents, c'est celle que l'on trouve chez le Merleau-Ponty de *Signes* :

On croit le sens transcendant par principe aux signes [...] [le] sens est tout engagé dans le langage, la parole joue toujours sur fond de parole, elle n'est jamais qu'un pli dans l'immense tissu du parler [...]. Nulle part [le langage] ne cesse pour laisser place à du sens pur, il n'est jamais limité que par du langage encore [...]. Le langage ne présuppose pas sa table de correspondance, il dévoile lui-même ses secrets [...] son obstinée référence à lui-même, ses retours et ses replis sur lui-même sont justement ce qui fait de lui un pouvoir spirituel [...].<sup>8</sup>

ou qu'exprime, dans sa forme radicale et provocatrice, le célèbre aphorisme lacanien : “ Il n'y a pas de métalangage ” ... Celui-ci n'est nullement contradictoire avec l'existence de la fonction métalinguistique, inscrite dans le fait que “ le langage [...] se reproduit à l'intérieur de lui-même ”<sup>9</sup>. Au contraire, ce qu'il affirme c'est que, pour le sujet humain – “ le parlêtre ” –, il n'est pas d'extériorité au langage d'où il serait possible de prendre celui-ci pour objet – depuis un “ langage de la pensée ” en particulier. Le lieu de la parole, “ aucun lieu ne le surplombe (pas de métalangage) ”, rappelle J.A. Miller<sup>10</sup>, et “ nous ne pouvons nous retourner [sur lui] qu'en nous laissant pousser toujours plus avant ”<sup>11</sup>, c'est-à-dire en restant dedans. “ Il n'y a pas d'échappatoire ”, dit joliment J.C. Coquet<sup>12</sup>.

Loin de mettre en cause la réflexivité langagière, l'aphorisme lacanien l'implique ; c'est ce que résume J.A. Miller :

Si la langue U peut être parlée c'est qu'elle peut parler d'elle-même. Elle est à elle-même métalangage et langage objet. C'est en quoi je redis maintenant : il n'y a pas de métalangage . [...] Personne qui parle ou écrit ne la transcende. La langue U n'a

---

<sup>6</sup> Culioli 1967 : 70.

<sup>7</sup> L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, § 120, d'après la traduction d'A. Rey 1976 : 269.

<sup>8</sup> M. Merleau-Ponty 1960 : 53-54.

<sup>9</sup> J. Lacan 1981 : 258.

<sup>10</sup> J.A. Miller 1976 : 71.

<sup>11</sup> J. Lacan 1966 : 271.

<sup>12</sup> J.C. Coquet, *Préface* à Arrivé 1986.

pas d'extérieur. [...] en elle s'enlacent et s'enchevêtrent langage-objet et métalangage, usage et mention.<sup>13</sup>

## 2. Repères linguistiques dans le champ autonymique

### 2.1. Point de vue linguistique sur la métalangue

“ La métalangue est dans la langue ” peut s'entendre, on vient de le voir, comme position philosophique récusant l'extériorité de la pensée relativement au langage, mais c'est aussi une formule qui, au linguiste, désigne un objet spécifique, un sous-système de la langue, avec ses propriétés sémiotiques, son lexique, sa morphosyntaxe, sa prosodie, ses graphèmes, dont il convient de proposer une “ grammaire ” compatible avec l'éventail des fonctionnements discursifs observables auquel il se prête.

Cette entreprise de description systématique est l'objet même de l'ouvrage fondateur dans ce champ de Josette Rey-Debove, *Le Métalangage naturel*, en 1978 (réédité en 1997, et poursuivi dans l'ensemble de ses travaux). Rappelons-en le sous-titre, *Etude linguistique du discours sur le langage* : par son objet global “ le discours sur le langage ” et non pas “ la citation ”, ou les dictionnaires, par exemple, et par sa perspective explicitement linguistique – et non pas philosophique ou logique – de mise au jour du système des formes sur lesquelles repose le métadiscours, il est clair que cet ouvrage a eu un rôle déterminant dans l'ouverture (encore récente, il faut le souligner) du champ du métalangage et de son secteur autonymique aux travaux des linguistes et analystes de discours, et, qu'aujourd'hui, il demeure “ incontournable ” comme on dit (pour employer une modalité autonymique) par la fermeté des balises qu'il pose en termes de formes de langue.

Ces repères de base, en langue, il me semble indispensable de ne pas les perdre de vue, fût-ce pour les questionner, même lorsque – je dirai surtout lorsque – l'on vise les fonctionnements discursifs les plus complexes (cf. ci-dessous, partie 3). Aussi est-ce au risque de dire des choses “ trop simples ” que, dans le sillage de J. Rey-Debove, avec quelques inflexions parfois, je vais me livrer à un rappel d'oppositions et de définitions structurant le champ autonymique<sup>14</sup>.

### 2.2. Structuration du champ autonymique

---

<sup>13</sup> J.A. Miller 1976 : 70.

<sup>14</sup> Je n'entends nullement présenter ici un panorama de la diversité des traitements de l'autonymie, qui devrait, bien entendu, faire place à ce qui relève, dans le cadre de la philosophie analytique, d'une théorie de la réflexivité inhérente au signe – offrant un cadre théorique alternatif à celui du signe saussurien pour l'appréhension des formes manifestes de réflexivité en langue et en discours – développée notamment par Récanati (1979). On notera que la réflexivité inhérente, comme virtualité, au signe a été envisagée par M. Sassier (2002) dans un travail récent, se réclamant du cadre saussurien. Signalons également le questionnement aigu de S. Badir (2000) quant au statut de l'autonymie dans le modèle hjelmslevien.

Métalangage naturel, réflexivité, fonction métalinguistique incluent le fait autonymique, mais ne s'y réduisent pas. A l'intérieur du retour réflexif sur la langue ou le discours, ce qui spécifie le fait autonymique, c'est de mettre en jeu des *signes* pris comme objet : je cite le raccourci, vivant et bien connu, de J. Rey-Debove : “ Prenez un signe, parlez-en, et vous aurez un autonyme ”.

Dans les trois couples d'énoncés (1), (2) (3), relevant du métadiscours :

- (1) a Les substantifs ont perdu leur déclinaison en ancien français  
b *Cuens* est un cas sujet, *comte* un cas régime.
- (2) a Il a redit son inquiétude pour l'avenir de l'usine.  
b M. X a lâché trois mots : “Je suis préoccupé”.
- (3) a Le mouvement, je crois qu'il faut le dire, manque de cohésion.  
b Cette décision est, disons le mot, “suicidaire”.

il est question, en (1), de la langue comme système, en (2), d'un discours particulier, en (3), de ce discours, hic et nunc, en train de se faire, mais, à l'intérieur de ces trois “ strates ” de réflexivité, les trois énoncés (b) partagent la propriété de faire intervenir comme objet du dire des signes particuliers, avec leur signifiant et leur signifié, les signes *cuens*, *comte*, *je suis préoccupé* et *suicidaire*, auxquels renvoient (selon des modes divers) les segments correspondant sur la chaîne.

Dans tout fait de réflexivité autonymique, il y a un signe qui s'impose comme objet, propulsé sur le devant de la scène comme “ personnage ” auquel le dire fait référence, sortant par là de son rôle de rouage ordinaire de la machinerie du dire, voué à l'effacement dans l'accomplissement de sa fonction ordinaire de médiation.

### 2.2.1. Oppositions sémiotiques

Pour préciser, je rappelle les bases, bien connues, sur lesquelles on peut opposer les cas (A), (B) et (C), ci-dessous.

En (A), illustré par (4) et (5),

- (4) Heureusement, c'est quelqu'un qui surnage en toutes circonstances.
- (5) J'ai oublié de passer prendre mes chaussures chez le cordonnier.

le signe ordinaire, ou “ en usage ”, est analysé comme sémiotiquement simple<sup>15</sup>

$$E_1/C_1 \qquad S = \begin{array}{c} \text{sé} \\ \text{----} \\ \text{sa} \end{array} \qquad \text{signe “ en usage ”}$$

et il renvoie, normalement, à un référent mondain : l'objet chaussure, le fait de surnager.

Le fait autonymique, à travers les deux modes (B) et (C) sous lesquels il se réalise, permet, réflexivement de signifier le signe et d'y référer.

Le cas (B) de l'autonymie (ou la mention) simple, comme en (6) et (7),

<sup>15</sup> Les formules sont à lire en termes d'expression et de contenu, comme chez J. Rey-Debove, ou de signifiant et signifié.

- (6) “Surnage” fait une rime riche avec “carnage”.  
 (7) Il y avait encore hier l’inscription “Chaussures en solde” sur la vitrine.

présente, comme le notent les formules

$$\begin{array}{rcc}
 & & \text{sé} \\
 & & \text{S} = \text{---} \\
 & & \text{sa} \\
 \text{E}_1 / \text{E}_1\text{C}_1 & \text{S}' = & \text{-----} \quad \text{signe “ en mention ”} \\
 & & \text{sa}
 \end{array}$$

un signe sémiotiquement complexe, dont le plan du signifié est lui-même un signe (pour reprendre une formulation proche de celle de Hjelmslev), c'est-à-dire un signe

- de signifiant homomorphe à celui du signe ordinaire (mais avec un statut morphosyntaxique autre, comme on le voit avec *surnage*, en fonctionnement nominal),
- ayant pour signifié ce signe ordinaire tout entier, signifiant et signifié, et permettant d'y référer.

Le cas (C), présent en (8) et (9), représente la configuration sémiotique et énonciative complexe de la connotation ou modalisation autonymique, incluant l'autonymie comme une de ses composantes :

- (8) Une seule scène surnage, si l’on ose écrire, celle de la piscine. [critique de film]  
 (9) A chaque pas, le clown perdait ses “ chaussures ”, si tant est que le mot convienne pour les bérets qu’il avait enfilé à ses pieds.

Dans ces énoncés, on voit que les signes *surnage*, *chaussures* ont le même statut morphosyntaxique, la même référence mondaine que dans le cas (A) du signe ordinaire, mais que, à cette référence mondaine, s'ajoute une référence au signe par le moyen duquel s'effectue la première. L'énonciateur, ici, parle à la fois de la chose et du signe par lequel, hic et nunc, il parle de la chose.

Ainsi on peut dire que

- dans le cas (A), l'énonciateur vise le monde “ à travers ” le signe qui s'efface, transparent, dans sa fonction de médiation ;
- dans le cas (B), c'est le signe, dans sa matérialité singulière de signifiant et de signifié, qui est l'objet même du dire ;
- dans le cas (C), l'énonciateur, comme en (A), vise le monde à travers le signe, mais le signe résiste, si l'on veut, à l'effacement de la transparence, s'interposant comme objet sur le trajet du dire, s'imposant à lui.

### 2.2.2 Oppositions énonciatives

Un clivage se fait jour ici, au plan de l'énonciation, entre ce que j'appellerai le “ mode de dire ”, impliqué dans les cas (A), (B), (C) (cf. exemples (4) à (9)).

Entre les cas (A) et (B), il y a opposition sémiotique entre un signe simple et un signe à sémiotique complexe, mais, dans les deux cas, l'énonciation se donne comme simple. On peut, schématiquement, dire que avec *surnage*, en (4) et en (6), on ne parle pas de la même chose,

mais que de ces deux “ choses ” que sont d'une part le fait de surnager (4), d'autre part le mot *surnager* (6), on parle “ de la même façon ”. C'est-à-dire que (B) se distinguera de (A) comme présentant un signe (homonyme) de statut sémiotique autre, complexe, et non une modalité énonciative différente. C'est le signe qui, en (B), est “ à deux étages ”, pas le mode du dire.

Au contraire, en (C), il y a, au niveau de l'énonciation, dédoublement – celui d'un dire qui, parlant du fait de surnager, se double d'une représentation de ce dire dans laquelle il est parlé du mot. (C) constitue donc une configuration énonciative de dédoublement incluant l'autonymie, ou, si l'on veut, relève d'un fonctionnement méta-énonciatif de l'autonymie.

Ainsi, quels que soient les “ effets de sens ” en discours, implicites, seconds que permet l'autonymie (j'y reviendrai, partie 3), il importe de ne pas confondre l'autonymie (B) forme de réflexivité sémiotique, permettant de signifier des signes, et – distincte d'elle aux plans sémiotique, syntaxique et énonciatif – la connotation ou modalité autonymique (C) dont la première n'est qu'un élément constitutif, nécessaire mais non suffisant, puisque ce que requiert (C), c'est la mise en œuvre du statut autonome dans le cadre tout à fait particulier d'une auto-représentation de l'énonciation en train de se faire.

### 2.2.3. Connotation et modalisation autonymique : filiation et déplacement

C'est le *même* ensemble de phénomènes que désignent le terme de connotation autonymique proposé par J. Rey-Debove (1978) dans le cadre de son analyse fondée sur la structure sémiotique et l'unité lexicale, et celui, explicitement inscrit dans le sillage du premier, de modalisation autonymique, par lequel j'ai voulu marquer (Authier-Revuz 1992, 1995) un déplacement.

Schématiquement<sup>16</sup>, ce déplacement relève d'abord, globalement, d'une prise en compte de la dimension énonciative du phénomène et, partant – cf. ci-dessus, 2.2.2. – de l'inscription des formes de type (C) (exemples (8), (9)) dans le vaste ensemble des modalités, tel qu'il est balayé, par exemple, par Culioli, et où, parmi toute sorte d'éléments incidents au fait du dire (adverbes, incises, etc. tels que *franchement, si tu veux tout savoir, je tiens à te le dire, ...*), les formes du type (C) de commentaire réflexif sur le dire présenteraient la spécificité – via de l'autonymie – d'une “ opacification ” du point du dire portant la modalisation.

Une deuxième raison fonde ce changement terminologique et, au-delà, une modification de définition : c'est celle de la difficulté que pose l'analyse en termes de connotation autonymique de la forme *ce que z appelle X*, figurant par exemple en (10) et (11)

- (10) Ce qu'un militant appelle “ la douleur basque ” enflamme le centre de la ville. [Le Monde, 26-9-84]
- (11) [...] ce qu'on appelle curieusement les mariages mixtes comme si tous ne l'étaient pas. [Interview M. Sitruk, cité in *Libération*, 16-6-87, p. 25]

---

<sup>16</sup> pour une analyse détaillée, voir Authier-Revuz 1995 : 27-40.

Cette forme, extrêmement courante, présente bien (comme (8) et (9), par exemple) le cumul des deux références mondaine et langagière (un type de mariage et l'expression *mariage mixte* en (11)), mais celui-ci s'effectue sur un mode qui ne peut être ramené au schéma de la connotation autonymique<sup>17</sup> : là où celle-ci implique la *présence* sur la chaîne du signe en usage (*surname* en (8), par exemple), à laquelle vient *s'ajouter* une référence au signe, relevant de la mention (*si l'on ose écrire*), on voit qu'en (10) et (11) le cumul s'opère sans qu'apparaisse le signe en usage ; seul apparaît sur la chaîne le signe autonome (ou en mention) porteur de la référence langagière (au mot), mais il apparaît inscrit dans un syntagme nominal complexe “ d'appellation ”, tel que c'est par ce SN complexe que s'effectue la référenciation mondaine (à la chose), via le “ détour ” d'une représentation de l'appellation.

Ainsi, est-ce aussi pour rendre compte de la diversité de réalisation formelle d'une même configuration énonciative – cumulant une nomination et sa représentation – que j'ai tenté de reformuler l'ensemble du phénomène comme *mode de dire*.

Au mode de dire simple d'un élément X renvoyant à un référent x

$$X \longrightarrow x$$

tel qu'il se présente en (12) par exemple :

(12) Il faudrait un peu de charité dans cette affaire.

s'oppose le mode complexe de dire, en dédoublement opacifiant, tel que la nomination du référent x s'effectue en faisant intervenir, en quelque façon, l'autonyme X', homonyme du signe X :

$$[\dots X' \dots] \longrightarrow x.$$

Ainsi les énoncés (13, a, b, c)

- (13) a Il faudrait un peu de charité, je dis bien “charité”, dans cette affaire.  
 b Il faudrait un peu de j'allais dire charité dans cette affaire.  
 c Il faudrait un peu de ce que j'appellerai charité dans cette affaire.

représentent-ils trois des agencements syntactico-sémantiques<sup>18</sup> permettant “ l'intervention ” de X' dans la nomination de x : la succession sur la chaîne de la nomination et de sa représentation (X...X' en (13a)), la superposition en un point de la nomination et de sa représentation (X et X' confondus dans le fragment *charité* de (13b)), le “ détour ” d'une nomination s'effectuant par le moyen de sa représentation (*ce que j'appelle X'* en (13c)).

### 2.3. L'autonyme : rappel de propriétés essentielles.

<sup>17</sup> Signalant rapidement (1978 : 257), à l'issue de son parcours de la “ connotation signalée par un commentaire métalinguistique ” (1978 : 253-258), l'existence de la forme *ce qu'on appelle X*, J. Rey-Debove la caractérise comme “ construction sémantiquement proche ” de la forme *X, comme on l'appelle*, sans poser explicitement la question de son “ intégrabilité ” formelle au domaine de la connotation.

<sup>18</sup> Pour une description d'ensemble des “ solutions ” formelles offertes par la langue à la question de la réalisation sur *la* linéarité du dédoublement du dire par sa représentation opacifiante, depuis les formes maximale explicitement de la représentation comme (13, a, b, c) jusqu'aux formes purement intonatives ou typographiques (guillemet, italique), voir Authier-Revuz 1992, partie III “ Les formes du dédoublement énonciatif de la modalité autonymique, ou, plus schématique, Authier-Revuz 1995, chapitres 3 et 4 ; et pour des points particuliers Authier-Revuz 1987 et Authier-Revuz 2002.

### 2.3.1. Un mécanisme de production d'autonyme

Contrairement à ce qui, dans le champ de la métalangue, relève du lexique métalinguistique (*mot, adverbe, signifier, ...*) qui est *fini*, il est exclu de proposer une “ liste ” des autonymes d’une langue. Peut, en effet, être saisi aux “ rets ” de l’autonymie tout signe de (la) langue, quelle que soit sa catégorie morpho-syntaxique, toute unité inférieure au signe (phonème, graphème, syllabe, ...), toute chaîne de signes, quelle que soit sa longueur (une citation de trois pages ...) et sa grammaticalité (les exemples à astérisque des linguistes, par exemple) ; à quoi s’ajoute, pour chacun de ces éléments, qu’il peut relever du *type* autant que du *token*, et appartenir à une langue quelconque, différente de celle où il est “ autonymisé ”.

Conversion de signe en autonyme, production d’autonyme, transformation d’autonymisation, ... autant de formulations qui insistent sur ce caractère essentiel de mécanisme, de processus, constitutif du “ fait autonymique ”.

En français (et dans bien d’autres langues, romanes, germaniques, ...) le mécanisme, au plan grammatical, est celui de l’imposition d’un statut nominal à un segment quelconque, constituant celui-ci en autonyme<sup>19</sup>. Aucun segment de langue ou de discours n’est autonyme “ par lui-même ”, comme on peut dire que “ joli ” *est* un adjectif, ou que “ donc ” *est* une conjonction : autrement dit, c’est *contextuellement* qu’un segment acquiert le statut autonyme.

Par rapport à (14) où les signes fonctionnent sur le mode ordinaire, conforme à leur statut, en langue, de verbe conjugué, conjonction, pronom :

(14) Nous marchons lentement parce que certains sont fatigués.

le franchissement sémiotique, que l’autonymisation opère sur le signe, livre en (15)

(15) Ce marchons n’est pas heureux.  
parce que  
certains

des éléments qui, d’une part, sont en rapport iconique avec les signes homomorphes<sup>20</sup> – verbe conjugué, conjonction, pronom – auxquels ils renvoient, et, d’autre part, sont inscrits dans un cadre morpho-syntaxique qui les “ nominalise ”.

Ce double niveau catégoriel – celui du signe autonyme et celui du signe qu’il signifie – rend compte, pour l’énoncé (16) :

(16) “ marchons ” est un nom.

---

<sup>19</sup> Signalons ici, sans y entrer, l’espace de discussion qu’ouvre la question du rapport entre le point de vue grammatical du *noun* auquel je me tiens ici, et le statut de *name* pour l’autonyme, espace où s’inscrit en partie la proposition de Bosredon et Tamba (voir, ici même, I. Tamba, intervention à la Table ronde) d’un mode de référenciation spécifique à l’autonyme.

<sup>20</sup> le mécanisme de l’autonymie étant ainsi source d’homonymie, non de l’homonymie accidentelle produite par l’histoire de la langue (*sang/cent/sans*), mais d’une homonymie systématique, en discours, résultant d’un mécanisme productif, de langue.

de son caractère à la fois grammatical (l'autonyme fonctionne régulièrement comme SN sujet du verbe *est*) et non acceptable (par la prédication, irrecevable, qui, elle, porte sur le référent de l'autonyme, le verbe *marchons*).

### 2.3.2. Un fonctionnement nominal en contexte

C'est donc son fonctionnement nominal en contexte, tant au plan de la combinatoire interne du groupe nominal – réduit à l'autonyme, apparentable en cela au N propre, ou combiné à la variété des déterminants, masculin, singulier ou pluriel, du N, à l'ensemble de ses expansions – qu'à celui des fonctions qu'il occupe dans la phrase (sujet, objet, attribut, apposition, ...), qui marque en langue le statut autonome d'un élément quel qu'il soit. En dépit de la fétichisation – par les logiciens, en particulier – et de la pression normative dont ils sont l'objet, les signes typographiques (guillemets, italiques) relèvent, comme ceux du niveau prosodique, d'un surmarquage. Ainsi, les énoncés suivants attestés, (17a) et (18a), ont-ils été prononcés avec une courbe prosodique – ne détachant pas du tout les éléments *chou* et *je viens* – tout à fait équivalente à (17b) et (18b), construits, en écho, sans autonome :

- (17) a Le mot chou n'est pas invariable.  
b Le gros chou n'est pas immangeable.
- (18) a Il a dit je viens, et il est reparti.  
b Il a vu le chien, et il est reparti.

C'est seulement lorsque – évidemment de façon majoritaire lorsque c'est un N ou un SN qui se trouve autonomisé<sup>21</sup> – le contexte syntactico-sémantique ne permet pas de trancher entre signe ordinaire et autonome, que le marquage désambiguïseur relève du plan typographique ou prosodique<sup>22</sup>.

Autant le fonctionnement nominal d'une séquence quelconque m'apparaît comme essentielle à son statut autonome, autant il convient, je crois, d'insister sur le caractère non achevé de sa description distributionnelle, qui pourrait conduire à approfondir et spécifier la nature exacte de cette “ nominalisation ” très particulière – non pas au sens de processus dérivationnel de substantifs relevant du lexique de la langue, mais d'un mécanisme de transgression catégorielle, susceptible de produire, en contexte, et à partir de “ n'importe quoi ” de langagier, des éléments nominaux “ de discours ”. Il en va ainsi de l'affinement des descriptions concernant la variation Det N/N<sup>23</sup> (avec le questionnement sur le rapport N propre/autonomie

<sup>21</sup> Cf. l'échantillonnage de phrases ambiguës proposé par J. Rey-Debove (1978 : 62) ; on opposera ainsi l'ambiguïté de (a) à l'univocité de (b) :

- (a) Votre ami est-il trop familier ?  
(b) D'accord est-il trop familier ?

<sup>22</sup> L'étude précise de la prosodie de l'autonyme – à distinguer de celle de la connotation/modalisation autonymique, dont le fonctionnement morpho-syntaxique est tout autre –, apporterait, par rapport à l'écrit imprimé, soumis à des normes de (sur)marquage de l'autonyme, appliqué souvent sur le mode de la pure correction typographique, par les éditeurs, un éclairage intéressant sur le marquage/non marquage spontané de l'autonyme en discours : proportion de marquage, en situation de redondance ou de désambiguïseur, effet d'emphase, etc...

<sup>23</sup> Le *this* et le *that*, en anglais, se répartissent .../This et that en anglais se répartissent...

qu'elle suscite) et la variation entre déterminants définis/indéfinis pour laquelle apparaissent pertinents, entre autres facteurs, le type de prédicat métalinguistique utilisé (*s'appeler/désigner, dire/signifier, ...*), la fonction occupée par l'élément autonome dans la phrase, tant au plan de l'opposition thème/rhème qu'à celui des fonctions grammaticales, l'opposition type/token quant au référent langagier visé par l'autonyme, ...<sup>24</sup>

Au-delà, un parcours précis des formes de l'autonymisation dans “ la diversité des langues ” serait nécessaire, non seulement dans les systèmes voisins de “ cadrage nominal ”<sup>25</sup>, mais, plus encore, dans des systèmes éloignés, recourant, par exemple, à des “ particules ”<sup>26</sup> spécifiques, qui permettrait de mieux appréhender – au niveau de généralité maximal où il constitue un universel langagier – le phénomène de “ franchissement sémiotique ” de l'autonymie – passer du mot qui nomme au mot qui est nommé –, en dépassant le fonctionnement nominal qui n'en est qu'une des réalisations linguistiques possibles.

### 2.3.3. L'autonymie signifie le signe tout entier.

De la structure sémiotique complexe évoquée ci-dessus (2.2.), c'est-à-dire de la mise en jeu des *deux* plans, du signifiant *et* du signifié, quant au signe que signifie/désigne l'autonyme, il convient de mesurer toute l'incidence, au plan du fonctionnement de l'autonyme, sans rabattement – explicite ou implicite – du signe tout entier sur l'une de ses faces.

#### 2.3.3.1. Signifiant et “ blocage de synonymie ”.

La propriété essentielle de l'autonyme, que désigne, heureusement, cette formule de J. Rey-Debove, est une conséquence directe de cette structure sémiotique. Le signifié du signe autonome (constitué du signe ordinaire) contenant le signifiant, une relation de synonymie – équivalence sémantique entre des signes ayant des signifiants différents : la synonymie entre les signes ordinaires *soulier* et *chaussure* par exemple – est, dans son cas, “ algébriquement ” pourrait-on dire, impossible.

Ce fait, capital, et parfois sous-estimé, quant à l'usage qui est fait de l'autonymie en discours, peut être envisagé de deux points de vue. Celui qui est le plus souvent convoqué, de la non-substituabilité *salva veritate*, met en évidence, dans une perspective de sémantique logico-référentielle, que deux signes autonomes renvoient nécessairement à deux objets (référents)

---

<sup>24</sup> Ainsi, par exemple : *Sortez* est un mot phrase.

\*? *Sortez* n'a pas été pris au sérieux.

<sup>25</sup> Non dépourvu de captivantes surprises, comme celle (signalée par J. Rey-Debove (1978 : 65) avec un exemple d'Occam : “ [...] sic dicendo *Omnis homo est animal*, li *homo* supponit pro suis significatis [...] ”, et sur laquelle revient, ici même I. Rosier) du marquage “ hétérolingue ” en latin savant médiéval (grammaires, Thomas d'Aquin chez qui on en relève de très nombreuses occurrences) assurant l'autonymisation – la prise en *suppositio materialis* – d'une séquence latine (un mot, le plus souvent) par un *li*, déterminant français, le statut sémiotique *autre* de l'autonyme passant par le recours à une *langue autre*.

<sup>26</sup> Notons, dans ce volume, la contribution précieuse de Chang In Bong consacrée au coréen.

différents, non susceptibles de porter le même ensemble de prédicats ; ainsi, en (19b) et (20b), l'autonymie bloque-t-elle la substituabilité des signes ordinaires possible en (19a) et (20a) :

- |      |   |                                 |                       |
|------|---|---------------------------------|-----------------------|
| (19) | a | Mes chaussures                  | sont sales            |
|      |   | Mes souliers                    | sont sales            |
|      | b | Chaussure                       | vient de “ chausses ” |
|      |   | *Soulier                        | vient de “ chausses ” |
| (20) | a | J'aime la capitale de la France |                       |
|      |   | J'aime Paris                    |                       |
|      | b | La capitale de la France        | est un SN complexe    |
|      |   | *Paris                          | est un SN complexe    |

Le second fait apparaît que l'autonymie – et la connotation/modalisation autonymique qui la met en jeu – qui, formellement, pose la non-remplaçabilité des signes, lestés de leur signifiant, a partie liée, au plan du discours et de la subjectivité, avec l'un des versants de la réalité de l'expérience langagière : celle – au rebours de la représentation des mots comme transparents vecteurs de communication – de la matérialité – consistance et résistance – de chaque mot, chargé de *son* équivoque propre, inscrite dans le jeu du signifiant, et de *son* histoire, non moins singulière, dans le déjà dit, que Bakhtine appelait “ sa vie de mot ”.

Quel que soit le mode sur lequel s'éprouve – suspension brève et accidentelle ou délibérée et continue du flux ordinaire de la communication – la non-transparence du signe, l'autonymie en apparaît comme l'expression par excellence, la plaçant dans un rapport aigu avec les pratiques du langage se spécifiant de leur attention au corps des mots, à leur irremplaçable singularité : poésie, écriture littéraire, écoute psychanalytique, ...

### 2.3.3.2. Signifié et effets de sens en discours.

Pour cruciale qu'elle soit, cette résistance opposée par le signifiant au jeu de la synonymie n'entraîne nullement la réduction du signe désigné par l'autonyme à son seul signifiant, contrairement à ce que semblent impliquer certaines formulations ou analyses.

Ce qui est manifeste dans des énoncés comme (21) :

(21) “ Sautiller ” rime avec “ briller ” et implique “ petit ” et “ répété ” par rapport à “ sauter ”. se trouve systématiquement illustré dans tout couple entrée/article de dictionnaire, prédisant, régulièrement, sur les deux faces du signe. Et cette mise en jeu du signifié n'est évidemment pas mise en cause par l'emploi – en effet propre au signe autonyme et interdit au signe ordinaire – du type (22) :

(22) Je ne sais pas ce que veut dire “ apotropaïque ”.

d'où le signifié n'est pas absent, mais signifié comme place non remplie, à saturer.

Nulla extinction du signifié, donc, dans le signe autonyme : celui-ci signifie bien un signifié, avec toutes les conséquences que cela entraîne quant aux effets de sens en discours, de l'emploi de l'autonyme, ou de ce qu'on pourrait appeler – cf. ci-dessous – l'usage en discours de la mention.

### 3. “ Des usages de la mention ”, ou l'autonomie en contexte.

#### 3.1. Des formes de langue aux faits de discours.

Si, schématiquement, je viens de rappeler les propriétés fondamentales de l'autonomie (ou de la mention) au plan de la langue, c'est, qu'à mon sens, c'est sur la base de ces formes de langue abstraites, générales, pauvres, que l'on peut rendre compte de façon pertinente de l'inépuisable richesse des fonctionnements et des effets de sens tels qu'on peut les rencontrer, concrètement, en discours.

Il est clair que cette position d'ancrage dans le système de la langue pour rendre compte des faits de discours n'est pas celle d'un courant, largement représenté aujourd'hui dans les sciences du langage, marquant, au profit d'une “ prise directe ” sur les fonctionnements discursifs, un désintérêt relatif pour les formes de langue – que celui-ci emprunte les voies explicites et théorisées d'un rejet global du concept de langue, congédié comme “ artefact ”, ou, plus souvent, par la mise en cause, une par une, de la pertinence des catégories et oppositions posées en langue, au nom de leur “ raideur ” ou de leur “ normativité ” ... en bref, de leur inaptitude à rendre compte de la souplesse, de la diaprure, de la profusion vivante du discursif.

En ce qui concerne l'autonomie, ce clivage théorique<sup>27</sup> – (a) “ dépasser ” le structuralisme et la langue vers une appréhension directe de la discursivité vs (b) tenter d'atteindre quelque chose de la discursivité et du sens à partir de la langue et de sa grille de distinctivité, articulée à des conditions de sa mise en discours – me semble traverser, avec des incidences descriptives importantes, nombre de débats, notamment dans le domaine du discours rapporté.

Tel est le cas, à mes yeux, de la controverse sur le traitement autonome du message rapporté en discours direct et, plus généralement, du rejet, par Laurence Rosier, de ce qu'elle appelle le “ traitement métalinguistique du discours rapporté ”, au profit d'un “ traitement énonciatif ” privilégiant des formes dites “ hybrides ” ou “ mixtes ” pensées comme mettant en cause la pertinence des distinctions “ raides ” posées en langue ...

C'est ainsi, souvent, à mon sens, après une projection réductrice sur l'autonomie comme forme de langue, abstraite, de tel fonctionnement discursif particulier – qu'elle permet, certes, mais avec lequel elle ne se confond pas – qu'elle se trouve ensuite analysée comme incompatible avec tel autre fonctionnement discursif, et donc non pertinente dans la description de celui-ci.

#### 3.2. Autonomie et citation (non)textuelle.

---

<sup>27</sup> Cf. Authier-Revuz 1995 : 47-65 et 511-516 pour une réflexion et des références bibliographiques sur cette opposition.

Les deux notions de l'autonymie et de la citation textuelle ne relèvent pas du même niveau d'analyse : la première est une forme de langue, la deuxième relève d'un fonctionnement – ou d'un effet de sens – discursif, mettant en œuvre une relation interdiscursive.

De ce que l'autonymie, par ses propriétés sémiotiques et syntaxiques, permet d'insérer, en toute grammaticalité, une séquence à tous égards hétérogène prélevée telle quelle dans un autre lieu discursif – ce qui paraît incontestable –, il ne suit nullement que le statut autonome du message mentionné dans le cadre de la représentation d'un acte de parole au discours direct (DD) implique cette relation de textualité. Ainsi, le caractère massif de la non-textualité du message mentionné en DD me paraît bien établi, et conforté par un ensemble de travaux récents (Mochet 1993, Rosier 1999, Tuomarla 2000, par exemple) qui, au-delà des formes classiquement prises en compte, dans les descriptions du DD, des “ il a dit en substance, en gros, à peu près, en anglais, je résume, ... ”, ont attiré l'attention sur l'ampleur du phénomène.

Mais je conteste que ce fait puisse fonctionner comme argument contre le statut autonome du message mentionné au DD : ce statut se situe, selon moi, à un niveau d'abstraction qui le place *en deçà* de ses emplois en discours, caractérisables en termes de textualité (maximale, nulle, avec un continuum de tous les degrés possibles entre les deux), c'est-à-dire en deçà des effets et des fonctionnements auxquels il est à même, dans le jeu des contextes discursifs, de se prêter.

Le statut autonome de la séquence mentionnée en DD (outre qu'il constitue la seule solution qui ait été proposée à la question du traitement syntaxique de la “ phrase de DD ”) correspond à la description suivante – pauvre – du DD comme

1. forme de représentation d'un acte de parole autre (comme tout discours rapporté),
2. avec mention de message (ce qui le caractérise dans le champ du discours rapporté).

Comme dans le genre “ Paysage ” on peut reconnaître le genre “ Paysage avec personnages ”, on peut distinguer, parmi les “ Représentations d'acte de parole ”, le type “ avec message mentionné ”, impliquant que, dans la représentation, nécessairement “ incomplète ”, qui est donnée de l'acte de parole, figure spécifiquement, et détachée, une “ image de message ”.

Ainsi, les deux énoncés suivants

- (23)    a        Il lui a dit qu'il avait tort.  
          b        Il lui a dit : “ Vous avez tort. ”

peuvent-ils bien être, par exemple, dans le même rapport de paraphrase hyper-résumante à l'acte de parole autre représenté (longue admonestation, par exemple) ; de toute façon ils s'opposent, de façon tranchée, par la forme de “ mention de message ” que comporte (b) et pas (a) (avec les effets de sens les plus variés qui peuvent s'y attacher : distanciation, identification, théâtralisation, etc. ...).

Autrement dit, relativement au choix de la forme autonome (“ avec mention de message ”), le caractère textuel du rapport n'est-il rien de plus qu'un de ses fonctionnements possibles. C'est ce que me semblent illustrer les deux énoncés suivants qui, explicitant leur

caractère opposé quant à la textualité<sup>28</sup>, le font à travers une forme, “ avec ces mots/pas avec ces mots ”, qui implique, au plan grammatical, le statut autonome du message mentionné, apposé à *ces mots*, avec référence cataphorique – et cela, que le dit message soit textuel ou non :

- (24) a Il lui a dit, avec ces mots : “ Vous avez tort ”.  
b Il lui a dit, pas avec ces mots : “ Vous avez tort ”.

### 3.3. La séquence autonome et son sens

#### 3.3.1.

Un semblable mouvement de rabattement de l'autonomie sur un de ses fonctionnements en discours me paraît à l'œuvre lorsque, sur la base de l'opposition entre signe ordinaire renvoyant au monde et signe autonome renvoyant au signe, on associe autonymie – ou mention – à une sorte d'enfermement dans l'espace du signe : l'autonomie énoncé serait ainsi coupé du sens, de la référence actuelle, de l'implication de l'énonciateur, ... par opposition au signe ordinaire porteur de toutes ces dimensions.

Certes, (25a) et (25b) opposent la charge affective, pragmatique de l'usage de *parce que* (a), avec son caractère “ dévitalisé ” en mention dans la phrase métalinguistique (b) :

- (25) a - Et pourquoi tu ne veux pas m'accompagner au cinéma ?  
- Parce que.  
b Les subordonnées en *parce que* sont à l'indicatif.

Mais, là encore, ce que l'on observe c'est *un* fonctionnement discursif de la mention (autonymie) *permis* par le statut particulier du signe autonome, mais que celui-ci n'implique nullement. L'autonymie signifie des signes avec leur signifié, et pour être saisis – “ captifs ”, si l'on veut – dans le cadre (ou le carcan) sémiotique de l'autonymie, ces signifiés ne “ s'éteignent ” pas, mais jouent dans les discours où ils figurent, y résonnent, y produisent des effets de sens, sur le mode indirect qui est celui de leur présence dans le dire, celui de l'image qui en est donnée.

Et, chaque fois que dans le vaste espace des effets de sens induits par les faits de mention (autonymie), il est clair que l'on déborde de cet “ enfermement dans le signe ”, il ne s'agit pas d'y trouver automatiquement matière à questionner la pertinence de la distinction formelle entre le faire usage et le faire mention, en postulant quelque mode sémiotique “ bâtard ”, entre les deux, mais de rendre compte dans toute sa richesse de ce que l'on pourrait appeler “ l'usage de la mention ” – c'est-à-dire l'énonciation, la mise en contexte discursif de l'autonomie “ en emploi et en action ”.

#### 3.3.2.

Ainsi, les exemples qui suivent ne présentent-ils pas quelque “ mélange ” sémiotique brouillant – et questionnant – la distinction posée en langue entre signe ordinaire et signe

---

<sup>28</sup> Comme le font bien d'autres formes : *en substance*, *en gros*, *je paraphrase*, ... ou, au contraire : *textuellement*, *je cite*, *sic*, ...

autonome (ou usage/mention) mais sont bien des exemples d'une forme de langue – l'autonome – et du déploiement complexe de ses possibilités en discours.

Les énoncés (26a) et (26b) constituent une illustration drôlatique du fait que pour être autonomes – ce que, je crois, personne ne conteste – les séquences sont suffisamment porteuses de sens, d'intentionnalité, de charge idéologique, etc. ..., pour devenir des enjeux discursifs, dans les notes de bas de page dont l'éditeur de la *Grammaire d'aujourd'hui*<sup>29</sup> a cru devoir, dialogiquement, doubler les exemples choisis par les auteurs, par d'autres séquences autonomes plus “ convenables ” :

- (26) a Dire : *la maîtresse de Roger est rousse*<sup>1</sup>, c'est présupposer que Roger a une maîtresse.  
-----  
1. N. d. E. Autre exemple : *la voiture de Roger est bleue*, etc.
- b L'infinitif comme forme nominale [...]  
apposition : *ses seules exigences : boire, rire, faire l'amour*<sup>1</sup>.  
-----  
1. N. d. E. Autre exemple : *ses seuls souhaits : aimer, prier, rendre heureux*.

Relève aussi de cette problématique du fonctionnement discursif de l'autonome – à distinguer d'une mise en cause du statut autonome de la séquence – le fait bien connu des enchaînements sur le sens et la référence actuelle du message mentionné au DD. Certes, si l'on compare (27), énoncé ordinaire en prise directe sur le monde :

- (27) Profite donc de la sortie de demain.

à l'énoncé métalinguistique (28) :

- (28) La phrase : “ Profite donc de la sortie de demain. ” est de modalité injonctive.

la séquence autonome, pourvue d'un signifié, apparaît dépourvue de référence actuelle et n'est pas en prise sur le monde. Mais la même séquence autonome, dès lors qu'elle est, comme en DD, placée dans un contexte de représentation d'acte de parole, se voit dotée par ce contexte d'une référence actuelle et d'un sens, et c'est ce que montre le fonctionnement ordinaire du DD en discours, comme en (29) :

- (29) Jean m'avait dit : “ Profite donc de la sortie de demain ”, mais elle n'a pas eu lieu ce jour là.

Pour autant, ces enchaînements ne mettent pas en cause le statut autonome de la séquence citée : l'accès au sens et à la référence assignable à cette séquence se fait certes de façon aisée, automatique ; il n'en est pas moins *indirect*. Si l'on compare (29) et (30), on voit que là où en (30) :

- (30) Marie m'avait dit de profiter de la sortie du lendemain, mais elle n'a pas eu lieu ce jour là.

il y a coréférence au sens strict, en (29) en revanche, la relation, au plan de la référence, entre l'élément autonome “ la sortie de demain ” et la suite en usage ne peut s'établir que de façon médiatisée, indirecte, à travers le contexte de la séquence autonome.

Que l'on passe aussi aisément de la séquence autonome à la suite, ordinaire, via le fonctionnement discursif de cette séquence qui la pourvoit contextuellement d'un sens et d'une

---

<sup>29</sup> Arrivé & al. 1986.

référence, actuelle, c'est-à-dire de cette “ prise sur le monde ” qu'elle n'a pas directement par elle-même, n'affaiblit en rien la distinction formelle entre signe ordinaire/autonyme (ou usage/mention) dans le cas du DD<sup>30</sup>.

### 3.3.3.

Relevant d'un autre plan, que l'on peut dire rhétorique – aussi bien celle d'une intentionalité calculatrice que celle d'un désir inconscient –, le fonctionnement discursif de l'autonyme comme “ masque ” de la séquence ordinaire (homonyme) ne remet pas plus en cause la distinction mention/usage que le statut autonome de la séquence citée – je dirai, au contraire, car c'est précisément sous couvert de la forme autonome *dite* que peut surgir, comme *non-dit*, son “ double ” ordinaire.

Dans l'énoncé suivant, un vendeur de grande surface s'adresse à une cliente réclamant qu'on lui rembourse – et non pas qu'on lui échange – un petit appareil électro-ménager défectueux : le couplage répété de *je lui ai dit* et du *vous avez tort* réalise exemplairement cette dérivation interprétative faisant surgir, sous le statut autonome explicite de “ vous avez tort ”, à l'abri duquel elle a pu prendre corps, la séquence homonyme adressée, *hic et nunc*, à l'interlocutrice :

- (32) Il y a une dame, l'autre jour, comme vous, elle voulait qu'on la rembourse, elle voulait pas l'échange, je lui ai dit /vous avez tort, Madame, vous avez tort de vous entêter, je lui ai dit : vous avez tort, je lui ai dit comme ça. [21-01-2000]

On se souvient de la scène du *Misanthrope*, où Alceste, contraint par Oronte à lui dire ce qu'il pense de son sonnet, tente de sauver à la fois sincérité et usages mondains par le détour rhétorique d'un discours rapporté : là où, dans le discours indirect (vers 1-6), le mécanisme de l'implication apparaît bien contrôlé par Alceste, dans le DD (vers 10-13) l'énonciateur “ joue avec le feu ” de l'autonyme, car les mots qu'il prononce, en les entourant des barrières distanciantes du faire mention, sont ceux-là même dont il brûle de faire usage, et le rappel (vers 14) in extremis du “ je ne dis pas ces mots, je les cite ” relève, adressé autant à lui-même qu'à son interlocuteur, de l'ultime tentative pour sauver l'étayage en péril de l'autonymie, avant la bascule libératrice (vers 16) de l'adresse directe à Oronte :

- (33) 1        *Alceste* : Monsieur, cette matière est toujours délicate,  
                   Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.  
                   Mais un jour, à quelqu'un, dont je tairai le nom,  
                   Je disais, en voyant des vers de sa façon,  
                   Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire  
       6        Sur les dérangeaisons qui nous prennent d'écrire ;  
                   [...]  
                   Je lui mettais aux yeux comme, dans notre temps,  
                   Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.  
                   *Oronte* : Est-ce que j'écris mal ? et leur ressemblerais-je ?  
       10        *Alceste* : Je ne dis pas cela. Mais enfin, lui disais-je,

<sup>30</sup> D'autres configurations d'enchaînements apparaissent plus problématiques, sur des séquences citées comme exemples de grammaire (cf. ici même, J.M. Fournier) ou bien encore dans des cas de passage du mot à la chose qui, apparentables à un jeu de mots, ne sont néanmoins pas rares :

(31) Il déteste le mot “ discipline ”. Pourtant, ça ne ferait pas de mal d'en avoir un peu plus.

- Quel besoin si pressant avez-vous de rimer ?  
 Et qui, diantre, vous pousse à vous faire imprimer ?  
 [...]
- 13 Croyez-moi, résistez à vos intentions,  
 [...].
- 14 C'est ce que je tâchai de lui faire comprendre.  
*Oronte* : [...]
- Mais ne puis-je savoir ce que dans mon sonnet ...
- 16 *Alceste* : Franchement, il est bon à mettre au cabinet.  
 (Molière, *Le Misanthrope*, I, 2)

Au-delà, on aborde aux jeux de “ l'inconscient, le rhétoriqueur sans égal ”<sup>31</sup> dans le fonctionnement discursif des autonymes. Témoin ce dialogue, enregistré dans un colloque consacré au discours rapporté, entre deux participants, le premier A s'adressant, à l'issue de la communication de B, à celui-ci, crispé et désireux de ne pas prolonger les débats :

- (34) A. - Que faire des formes comme *Il a dit, en anglais* : “ *Je suis ton ami* ” ?  
 B. - Ce n'est pas différent du cas très courant de *Il a dit en substance* : “ *Tu m'empoisonnes* ”.

Le rire de l'assemblée vint signifier, plongeant B dans la confusion, que sa séquence autonome “ tu m'empoisonnes ” avait été entendue, sous couvert de l'exemple de grammaire, comme un cri du cœur involontaire.

Et on peut dire que c'est un “ classique ” de l'écoute psychanalytique, dans le cadre de la prise du signifiant “ au pied de la lettre ”, que d'entendre dans une séquence en mention son homonyme en usage. Ainsi, dans cet échange :

- (35) Patient : Il lui a dit : “ Vous ne l'emporterez pas au Paradis ”.  
 Psy : Je ne l'emporterai pas au Paradis ?  
 Patient : ...?... Mais enfin, il ne s'agit pas de vous ...  
 Psy : Vous avez bien dit : “ Vous ne l'emporterez pas au Paradis ” ?

Mais, une fois encore, il est clair que, pour l'écoute psychanalytique la plus résolue à entendre en usage telle séquence qui a été dite en mention, cela n'affaiblit nullement la distinction entre les deux formes de langue : au contraire, et singulièrement au plan subjectif, la différence est pertinente entre un message explicitement et intentionnellement adressé dans une séquence en usage, et “ le même ” message, entendu par l'interlocuteur comme celui du désir inconscient du locuteur, empruntant pour se dire, à l'insu du sujet – et parfois malgré qu'il en ait –, la forme, homonyme, de l'autonyme. Ce type de fonctionnement énonciatif est celui, très général, de l'inconscient “ parlant lalangue dans la langue ”, c'est-à-dire empruntant pour se dire toutes les ressources d'équivoque de cette langue : ce qui le caractérise, parmi les innombrables “ calembours ” qu'évoquent les textes cliniques<sup>32</sup>, c'est que, contrairement au caractère radicalement singulier pour chaque langue de son “ mode de faire équivoque<sup>33</sup> ”, le fait de l'autonymie inscrit en toute langue, offerte aux chemins de l'inconscient, la régularité de l'homonymie, entre mention et usage.

<sup>31</sup> Selon la formule de J.A. Miller 1975.

<sup>32</sup> Cf., entre mille, *ce porc de Djakarta*, le dit intentionnel, d'où surgit une deuxième ligne *ce porc de Jack* (in Leclaire S., Lévy D., 1974), ou un “ je vis en tiers dans un couple ” d'un analysant parlant de situations amoureuses répétées, d'où se lève un “ entière ”, porteur d'intégrité et de féminité ... (G. Pommier, 1987 : 43)

<sup>33</sup> Cf. J.C. Milner (1978 : 22) “ Un mode singulier de faire équivoque, voilà donc ce qu'est une langue entre autres ”.

## 4. La modalisation autonymique : la réflexivité au cœur de l'énonciation.

### 4.1. Le dédoublement opacifiant : une structure d'une grande généralité.

Forme de dédoublement opacifiant du dire, la modalité autonymique (désormais MA) présente, structurellement<sup>34</sup>, le cumul d'une référence à la chose et d'une référence au mot par lequel est nommé la chose<sup>35</sup>. L'ordinaire effacement – illusoire – du signe, transparent, “ consommé ” dans l'accomplissement de sa fonction de médiation est, localement, suspendu : le mot, moyen du dire, résiste, s'interpose comme corps sur le trajet du dire, et s'y impose comme objet. La MA est une figure de “ l'arrêt-sur-mot ”.

A l'orée de son étude du “ métalangage ”, J. Rey-Debove (1978 : 4) insistait sur le caractère fondamental “ en linguistique et plus encore en littérature ”,

de savoir dans quelle mesure un signe ordinaire peut signifier ce qu'il est, c'est-à-dire perdre sa transparence pour imposer son propre signifiant tout en continuant à signifier le monde.

Les divers travaux que j'ai consacré à ces formes disent combien je souscris à cette affirmation. Au-delà, ils m'ont convaincue que cette configuration énonciative de suspens réflexif du dire arrêté par des mots qui “ ne vont plus de soi ”, est une entrée vraiment éclairante dans la discursivité en général – genres, types, champs, ... – et dans ce qui, au-delà, relève du rapport singulier au langage qui est le fait de tout sujet parlant.

Mais il convient pour cela – pour donner à la modalité autonymique sa pleine dimension de “ révélateur discursif ” – de refuser deux rabattements.

### 4.2. La modalité autonymique ne se réduit pas aux “ mots des autres ”.

Il faut poser la MA comme configuration énonciative offerte par la langue dans sa plus grande généralité-pauvreté, c'est-à-dire dans sa plus grande “ disponibilité discursive ”, sans l'enfermer dans l'une de ses réalisations particulières. Les formes du rapport au déjà dit, aux mots des autres ont beau offrir dans leur étonnante variété syntaxique, modale, lexicale, une passionnante manifestation de dialogisme bakhtinien<sup>36</sup>, elles constituent *un* des champs de fonctionnement de cette configuration sémiotico-énonciative : ce que “ rencontre ” l'énonciateur dans ses mots, c'est certes ce discours des autres que tout mot porte avec lui, mais c'est aussi, le

---

<sup>34</sup> différence essentielle avec les cas envisagés ci-dessus (en 3.3.2., 3.3.3.) d'autonymie, référant *structurellement aux mots* et susceptible de recevoir *contextuellement* et indirectement une référence au monde. Autant dire que je suis en désaccord avec des analyses du type de celles de U. Tuomarla (2000 : 32) à propos de cas comme (32) à (34) ci-dessus : “ [...] le fonctionnement discursif du DD en cotexte nécessite un emploi étendu de la notion de modalisation autonymique et oblige à rejeter l'hypothèse de l'autonymie pure ”.

<sup>35</sup> Cette formulation recouvre le cas du “ cumul de l'usage et de la mention ” sans s'y ramener, cf., ci-dessus, 2.2.3.

<sup>36</sup> C'est à ce champ qu'est consacré le chapitre VI (p. 235-506) de Authier-Revuz 1995, sous le titre “ Images de la non-coïncidence du discours à lui-même ”.

guettant, si l'on peut dire, également en tout mot, la question du destinataire auquel il est adressé, celle de son adéquation au réel et au vouloir dire, celle, enfin, de son potentiel d'équivoque.

Tout en situant très clairement la connotation autonymique au plan le plus général, comme forme permettant de “ signifier en bloc la chose et son nom ”, J. Rey-Debove amorce, dans la description qu'elle en donne, ce mouvement de réduction au champ du discours des autres, par le privilège<sup>37</sup> donné aux formes en “ comme dit ... ”, et surtout la caractérisation du phénomène comme

*cryptodialogue* intérieur à une seule énonciation, où l'énonciateur [...] s'amuse, se moque, s'indigne *des paroles de l'autre*.<sup>38</sup>

De ce qui relève, à mon sens, d'une discordance entre la définition générale de la structure, telle que la dégage J. Rey-Debove, et l'éclairage et l'illustration tendanciellement réducteurs dont elle l'assortit, on est passé, souvent, utérieurement, à la pure et simple réduction de la connotation autonymique à une forme de l'emprunt, relevant – dans les manuels d'initiation – du discours rapporté<sup>39</sup>.

Le mode “ dédoublé ” du dire peut, en effet, être décrit comme une sorte de dialogue interne, mais – en deça du dialogue avec “ autrui ” – ce dont il relève, c'est de cette forme de dialogisme envisagée par Bakhtine “ entre le sujet parlant et sa propre parole ”<sup>40</sup>. La MA apparaît comme une manifestation de l'autodialogisme inhérent à l'énonciation : mimant parfois la forme même du dialogue<sup>41</sup>, elle est la réponse que s'apporte le dire à la rencontre qu'il fait dans ses mots de “ quelque chose ” qui l'arrête – quelque chose qui peut relever certes de la présence d'une voix étrangère, mais parmi tant d'autres aspects de l'expérience langagière.

Si la modalité autonymique peut éclairer, de façon vive parfois, l'économie d'un discours, c'est précisément parce qu'elle ouvre sur *tout* ce qui, de la réalité langagière, est à même “ d'accrocher ” le sujet parlant, et que le premier, et riche, enseignement que donne le “ passage ” d'un discours au filtre de “ ses modalités autonymiques ”, c'est celui, extraordinairement différencié selon les genres et les individus, du (ou des) champ(s) de questionnements au(x)quel(s) il est sensible, c'est-à-dire qui s'impose(nt) à lui.

### 4.3. *Écouter ce que disent les formes de MA.*

---

<sup>37</sup> non exclusif cependant, il faut le souligner : même si les formes de renvoi aux mots des autres se taillent la part du lion, sont citées quelques occurrences de formes comme *c'est le mot, si j'ose dire, au sens propre*, et est bien envisagée comme relevant de la connotation autonymique “ *toute réflexion langagière* sur le mot employé, à l'intérieur de la phrase qui l'emploie ” (Rey-Debove 1978 : 256) (je souligne).

<sup>38</sup> Rey-Debove 1978 : 266 (je souligne). Cf. aussi : “ Le discours à connotation autonymique [...] constitue le lieu où l'énonciateur tient compte du langage des autres ”.

<sup>39</sup> Ainsi, par exemple, Perret 1994 : 102 : “ Le locuteur primaire signale qu'il parle avec les mots des autres ” ; une “ solution ” (Tisset 2000 : 95 et 100), consiste à poser – contrairement à ce qu'il en est des faits désignés par les deux notions, cf. 2.2.3. ci-dessus – deux phénomènes : celui de la connotation autonymique, traitée sous “ mentionner le dire d'autrui ”, et celui des “ boucles réflexives ou modalisation autonymique ”, évoqué sous “ évaluer son dire ”.

<sup>40</sup> Bakhtine 1929/70 : 212.

<sup>41</sup> Cf. par exemple : X, X ? *Non, le mot ne convient pas*, ou bien X (*oui, c'est bien X que je veux dire*), ou X (!), etc. ... (cf. in Authier-Revuz 1995 : 148-160).

Encore faut-il pour cela résister au deuxième rabattement qui menace la strate méta-énonciative du dire, celui de ramener, dans une perspective de pure fonctionnalité communicationnelle, la diversité – syntaxique, lexicale, modale, ... – de ce dire sur le dire à une panoplie d'actes ou stratégies interactives : en effaçant, par exemple, les différences entre *si vous voulez, pour ainsi dire, ce qu'on pourrait peut-être appeler, disons, j'allais dire, ou comme on dit*, sous une même catégorie de la “ précaution ” ou de la “ réserve ” ..., voire même, en se focalisant sur les formes brèves et stéréotypées de la MA, *disons, si vous voulez, ...*<sup>42</sup> de ramener la MA à une fonction phatique de “ ponctuation ” ou de “ lubrification ” du dire<sup>43</sup>.

Au contraire, à écouter *ce que* disent ces formes revenant sur le dire, et *comment* elles le disent, en les prenant “ au sérieux ”, c'est-à-dire à la lettre, c'est un riche discours que l'on reçoit sur la pratique langagière et un éclairage aigu sur celle-ci.

Un des premiers enseignements que donne ce discours, c'est, justement, la pluralité des champs convoqués par les énonciateurs en réaction à ce qui, dans leur dire “ accroche ” :

- le fait du *dialogisme interdiscursif*, certes, dans ce que j'ai appelé la non-coïncidence du discours à lui-même, à quoi renvoient toutes les figures explicites de l'emprunt de mots d'ailleurs<sup>44</sup>, telles :

*X, j'emprunte ce terme à... ; X, pour reprendre le mot de... ; selon les mots de... ; X, comme dit... ; X, comme l'appelle... ; ce que Ext appelle, baptise X ; X, pour parler de manière vulgaire, pédante... ; X, au sens que lui donne Ext ; le Ext dit X ; X(Ext dit Y)... ; etc.*

comme dans :

- (36) C'est une raison sémiologique, pour employer un terme un peu chic [...]. [oral, colloque linguistique, mai 1984]
- (37) [...] la ligne politique qu'[il] exprime avec constance : une défense plutôt rugueuse, comme on dit au rugby, des principes communistes. [*Le Monde*, 06-02-85]
- (38) La réponse à ces questions est inséparable d'une analyse de l'évolution depuis 1968, de ce que l'on nommera mentalités, si l'on adopte le point de vue de l'historien, opinion publique si l'on se conforme à l'objectivité dominante, ou idéologie dominante, si l'on prétend échapper à cette dernière. [S. Quadruppani, *Catalogue du prêt à penser français depuis 1968*, 1983, p.34]

- et aussi celui du *dialogisme interlocutif*, du rapport à l'autre avec lequel, à travers les mots, on ne fait jamais UN, non-coïncidence interlocutive, représentée, via des formes comportant le vous, par une variété de figures de la co-énonciation, telles :

<sup>42</sup> au détriment de tout ce dont on ne pourrait ignorer le caractère de vrai “ discours d'accompagnement ” du dire, nuancé, argumenté, singulier, ...

<sup>43</sup> Cf. sur cette question : Authier-Revuz (1995 : 187-190).

<sup>44</sup> On notera que les formes dites de l’“ îlot textuel ” – très fréquentes – relèvent pleinement de ce champ, comme forme de la MA d'emprunt en contexte phrastique de discours rapporté indirect (ou de modalisation en discours second *selon lui*...), comme en

(39) [...] il a demandé fort curieusement si vous n'étiez pas “ devenue mienne ” (sic) à Tours pendant mon service militaire. [J.P. Sartre, *Lettres au Castor*, juillet 38]

ce qui aboutit à une forme complexe de représentation du discours autre, cumulant deux formes, compatibles, de cette représentation, l'une globale, le DI, l'autre locale, la MA à valeur d'emprunt de mots du discours représenté par le DI. Il ne s'agit pas, formellement, d'un “ fragment de DD ” qui, en contexte de DI, produirait une forme mixte ou hybride DI/DD (cf. Authier-Revuz 1996).

*disons X ... X, passez-moi l'expression ; X, si vous voulez ; X, si vous voyez ce que je veux dire ; ce que vous appelez X ; X, pour reprendre votre terminologie ; X, comme vous venez de dire ; X, je sais que vous n'aimez pas le mot ; etc.*

comme, par exemple, dans :

- (40) [...] c'est plutôt un service d'ordre /musclé qu'ils ont, si vous voyez ce que je veux dire. [entendu dans le train, mai 1983]
- (41) Il avait plein de ces, comment dites-vous déjà / mousquetons accrochés partout à la taille. [conversation, juillet 1982]
- (42) Lui : [...] On m'a voulu ridicule et je me le suis fait ; pour vicieux, nature seule en avait fait les frais. Quand je dis vicieux, c'est pour parler votre langue, car si nous venions à nous expliquer, il pourrait arriver que vous appellassiez vice ce que j'appelle vertu et vertu ce que j'appelle vice. [Diderot, *Le Neveu de Rameau*]

Mais aussi, ce que disent les formes de la MA, c'est la rencontre par le dire, dans son activité de nommer et de signifier, d'une résistance – irréductible à quelque dialogisme – : celle de la langue, dans sa double matérialité de système fini de différences et du corps d'équivoque qui, consubstantiel, le double.

Ainsi, deux autres champs de non-coïncidences sont-ils évoqués par les formes de MA :  
– celui de la *non-coïncidence entre les mots et les choses*, creusant la nomination d'un écart (entre la lettre et l'objet) que parcourent les formes disant le degré d'adéquation de la nomination et de l'adhésion de l'énonciateur à celle-ci, telles :

*X, je dis bien X ; ce que l'on peut, doit, appeler X ; X, je tiens au mot ; X, c'est le mot ; X, c'est le mot juste, exact, qui convient ; X, au sens strict ; ce que l'on pourrait peut être appeler X ; un je ne dis pas X mais presque ; X, j'ai failli dire Y ; X, devrais-je dire Y ; X, ou plutôt Y ; X, si on peut dire ; X, tant est que le mot convienne ; X, j'emploie X faute de mieux, par commodité ; X, pour ainsi dire ; X entre guillemets ; X, le mot est faible, impropre ; X, c'est beaucoup dire ; X, il n'y a pas de (bon) mot ; etc.*

comme dans :

- (43) Quand vous voyez quelqu'un qui fait des je dis /sottises, il n'y a pas d'autre mot, avec une telle désinvolture [...]. [conversation, mai 1983]
- (44) [...] une région que je connais enfin /connais c'est beaucoup dire, je l'ai traversée. [conversation, juillet 1984]
- (45) [...] en amont, la haute époque où, dans les royaumes barbares, prenaient consistance les futures langues européennes ; en aval, le monde “ moderne ”, bourgeois et mercantile. L'entre-deux, s'il convient parfois, pour faire simple, de le désigner comme tel, sera notre “ moyen-âge ” – expression contestable s'il en est, mais dont je n'ai pas à faire ici la critique. [P. Zumthor, *Parler du Moyen-Âge*]

- celui de la *non-coïncidence des mots à eux-mêmes*, déstabilisés par l'autre sens, l'autre mot que fait jouer en eux cette “ intégrale des équivoques ” – polysémie, homonymie, anagrammes, etc. ... – jouant dans une langue, et à quoi renvoie le concept de “ lalangue ”, que conjurent et accueillent les formes qui en disent la rencontre, telles :

*X, au sens p ; X, pas au sens q ; X, sans (avec) jeu de mot ; X, si j'ose dire ... j'ai failli dire X ; X, au sens q aussi ; X, aux sens p et q ; X, à tous les sens du mot ; X, c'est le cas de le dire ; X, c'est le mot ; etc.*

comme dans :

- (46) Ce toit à refaire, c'est une tuile, c'est le cas de le dire. [conversation, septembre 1984]
- (47) Il aimait bien aussi les jolies couleurs [...] Ah oui, et puis les petits derrières aussi, les jolies petites avec des reliefs (au sens topographique du mot. Pas “ les restes ”). [A. Boudard, à propos de Marcel Aymé, *Le Monde des Livres*, 4-8-89]

- (48) Ah, non, changer des bébés toute la journée, moi je trouve ça emmerdant ... au sens propre d'ailleurs, enfin propre [rires] si on peut dire. [Entendu dans un train de banlieue, jeunes filles parlant du métier de puéricultrice, oct. 1984]

Relativement à ces divers champs de non-coïncidence<sup>45</sup>, la radicale singularité des questionnements qui affectent un dire est exemplairement illustrée par des écritures littéraires à forte densité de MA : il est frappant de voir combien le “ perpétuel retour sur soi ” où, selon Foucault se “ recourbe ” désormais la littérature “ comme si son discours ne pouvait avoir comme contenu que de dire sa propre forme ”<sup>46</sup>, prend des chemins différents – la parole propre assaillie par le “ comme on/la bêtise dit ” chez Flaubert, l'affrontement interlocutif du “ pour parler comme vous ” des personnages de Marivaux, les incessantes et rageuses ratures de Nathalie Sarraute (*X, mais le mot ne convient pas du tout, ...*) disant le ratage de la nomination, les italiques de la prose d'André Breton ouvrant les mots sur toute la puissance de leur équivoque. Mais ce sont tous les dire, les plus ordinaires, oraux comme écrits, aussi bien dans leur dimension d'énonciation individuelle propre à un sujet et à son mode singulier de s'inscrire dans le langage<sup>47</sup>, que dans les enjeux spécifiques à un genre de discours et que dans les façons propres à un discours, dans sa situation, de répondre à ces enjeux<sup>48</sup>, qui se trouvent éclairés par le mode différencié selon lequel sont mis en jeu, au plan méta-énonciatif, les divers registres de non-coïncidence.

Ce n'est pas seulement la densité des “ arrêts sur mots ” dans un dire – densité extraordinairement variable entre des écritures littéraires tendant à l'idéal bakhtinien du “ tout entre guillemets ”, et des discours scientifiques ou politiques banissant la moindre émergence de non-coïncidence – et leur répartition dans les divers champs qui constitue une “ entrée ” dans la discursivité. Ce sont les lieux d'émergence des formes de MA, dessinant en chaque dire comme une cartographie de ses “ points sensibles ” (quant aux contacts aux autres discours, aux zones de difficulté ou d'exigence particulière dans la saisie du référent, aux circulations souterraines de non-dit surgissant dans l'équivoque, etc. ...). Ce sont ensuite les types de

---

<sup>45</sup> Je n'entre pas ici dans la distinction – et l'articulation – entre ces formes, observables, qui offrent une *représentation* des non-coïncidences, comme accidents délimitables au fil du dire, et ce dont on peut, au plan théorique, les saisir comme des émergences : le réel inhérent au fait de l'énonciation, ses non-coïncidences constitutives.

Il est évident, par ailleurs, que ces quatre champs, posés à partir de “ ce que disent ” les formes d'arrêt-sur-mot, ne sont pas exclusifs les uns des autres dans les représentations méta-énonciatives : la combinaison emprunt + (in)adéquation mot-chose est, par exemple, fréquente, cf. *selon l'heureuse formulation de... ; ce qu'ils osent appeler...* Et, par opposition aux formes qui explicitement mettent en scène tel champ de non-coïncidence, d'autres demeurent ambivalentes (*j'allais dire* ou *si on peut dire*, par exemple, associées aussi bien à l'inadéquation qu'à l'équivoque), ou strictement neutres, comme le guillemet, “ archi-forme ” de la MA, marque de pure réflexivité opacifiante susceptible de recevoir interprétativement *toutes* les valeurs réalisées dans les formes verbales de la MA.

<sup>46</sup> Foucault 1966 : 313.

<sup>47</sup> Pour n'être pas Flaubert ou C. Simon ... bien des sujets parlants se révèlent à travers des tics lancinants du *comme on dit*, du *si vous voulez*, du *on pourrait dire*, habités par une dimension spécifique de la pratique langagière.

<sup>48</sup> Ainsi, par exemple, le jeu combiné des dimensions interlocutives, interdiscursives et de l'adéquation de la nomination apparaît finement différentiateur dans le champ des discours de production/transmission de connaissance ; là où tout texte (manuel, étude, roman...) renvoyant à une période révolue se caractérise par la place certaine faite aux mots de cette époque, le genre des Mémoires, souvenirs autobiographiques personnels, ouvre sur des choix opposés de l'adulte cédant plus ou moins la place aux mots de son enfance.

réponses apportées à la rencontre des faits de non-coïncidence, une même réceptivité à l'équivoque, par exemple, pouvant se traduire dans des mouvements opposés, ancrant un dire du côté de la réassurance défensive *du sens voulu* (*X, pas au sens q*), ou de l'accueil du sens “ en plus ” (*X, aux deux sens du mot* ou *c'est le cas de le dire*). Enfin, la variété syntaxique, modale, des formes que prennent les retours du dire sur ses mots, apparaît comme très significative de ce dire : il en est ainsi, par exemple, entre formes lissées, intégrées, du retour sur les mots, et formes “ faisant ajout ” sur le mode, éventuellement détaché, d'une réaction à un événement du dire, comme *ce qu'on appelle X* vs *X, comme on dit*, dont la dominance caractérise fortement des types de discours<sup>49</sup> ; mais c'est surtout le jeu modal – proliférant dans les formes de MA – combinant modalités d'énonciation, négation, modes et subordonnées conditionnelles, verbes et abverbes modaux, aspects et temps, en un extraordinaire nuancier quant au degré de “ réalité ” que le reflet méta-énonciatif qui en est donné confère au dire qu'il représente. À côté des *X, je dis bien X*, redoublant l'effectivité du dire, on ne peut être indifférent, par exemple, aux modes selon lesquels un dire tend à “ s'irréaliser ”, à travers la fréquence de ses représentations d'un dire suspendu (par un *si...*) à la réalisation d'une condition (que “ vous vouliez ”, que “ l'on puisse dire ”, que “ j'ose dire ”, etc.), ou même “ annulé ” par son reflet disant qu'il ne dit pas, à travers des *j'allais dire X, j'ai failli dire X* ou des *je ne dirai pas X* (non associé à un autre mot Y).

Ainsi, à travers l'ensemble des formes de MA dont un dire s'accompagne, c'est une image de lui-même qu'il dessine, et, spécifiquement, du mode sur lequel il négocie avec – ou sur lequel il “ se pose dans ” – les non-coïncidences foncières de l'énonciation : et de cette image, dont l'énonciation se soutient, chaque particularité, nuance, inflexion, apparaît pertinente dans l'économie du dire.

Au-delà de ces images propres à chaque discours que les formes de MA y inscrivent, le très riche discours sur le langage qui se tient au plan méta-énonciatif offre une sorte de “ linguistique spontanée ” – émergeant directement de la pratique langagière en réaction à ses exigences – traitant des questions les plus diverses : variété sociolinguistique, diachronie sous les espèces de l'archaïsme, de la néologie et du figement en train de se faire, métaphore, approximation, catégorisation, prototypie, etc. ... C'est alors un autre champ qu'ouvrent ces formes, celui de la mise en regard des conceptions spontanées du langage dont elles sont porteuses avec les théorisations du discours linguistique – champ dont la fécondité a été, par exemple, brillamment illustrée par l'étude récente de C. Julia<sup>50</sup>, dégageant dans le foisonnement des formes de MA les modèles spontanés de la description du sens, articulés à ceux de la lexicographie et des théories sémantiques.

## Bibliographie

<sup>49</sup> Cf. sur ce point Authier-Revuz 2002, à paraître.

<sup>50</sup> C. Julia 2001 “ Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens. ”

- ARRIVE M. (1986) : *Linguistique et psychanalyse*, Editions Méridiens-Klincksieck, Paris.
- ARRIVE M., GADET F., GALMICHE M. (1986) : *La Grammaire d'aujourd'hui*, Editions Flammarion, Paris.
- AUTHIER-REVUZ J. (1987) : “ Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique ”, *Cahiers de Lexicologie*, n° 51, p. 19-37.
- AUTHIER-REVUZ J. (1992) : *Les non-coïncidences du dire et leur représentation méta-énonciative*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII, 1500p.
- AUTHIER-REVUZ J. (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Editions Larousse, Paris (2 vol).
- AUTHIER-REVUZ J. (1996) : “ Remarques sur la catégorie de l’“flot textuel” ”, in *Cahiers du Français Contemporain*, “ Hétérogénéité en discours ”, n° 3, p. 91-115.
- AUTHIER-REVUZ J. (2002) : “ Du Dire “en plus” : dédoublement réflexif et ajout sur la chaîne ”, in *Figures d'ajout - phrase, texte, écriture* (J. Authier-Revuz, M.C. Lala, eds.), Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, p. 147-167, à paraître.
- BADIR S. (2000) : *Hjlemslev*, Editions Les Belles Lettres, Paris.
- BAKHTINE M. (1929/70) : *La poétique de Dostoïevski*, traduction française Editions du Seuil, Paris, 1970.
- BENVENISTE E. (1966) : *Problèmes de linguistique générale I*, Editions Gallimard, Paris.
- BENVENISTE E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale II*, Editions Gallimard, Paris.
- CULIOLI A. (1967) : “ La communication verbale ”, in *L'aventure humaine, Encyclopédie des Sciences de l'Homme*, Vol. IV, Editions Grange Batelière, Paris, p. 65-73.
- FOUCAULT M. (1966) : *Les mots et les choses*, Editions Gallimard, Paris.
- JAKOBSON R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Editions de Minuit, Paris.
- JULIA C. (2001) : *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- LACAN J. (1966) : *Ecrits*, Editions du Seuil, Paris.
- LACAN J. (1981) : *Le séminaire, Livre III, Les psychoses (1955-1956)*, Editions du Seuil, Paris, Coll. Le champ freudien.
- LECLAIRE S., LEVY D. (1974) : “ Le port de Djakarta ”, *Psychanalyse et politique*, sous la dir. d'A. Verdiglione, Editions du Seuil, p.7-13.
- MERLEAU-PONTY M. (1960) : *Signes*, Editions Gallimard, Paris.
- MILLER J.A. (1975) : “ Théorie de la langue (rudiment) ”, *Ornicar (?)*, n° 1, p. 16-34.
- MILLER J.A. (1976) : “ U ou "il n'y a pas de métalangage" ”, *Ornicar (?)*, n° 5, p. 67-72.
- MILNER J.C. (1978) : *L'amour de la langue*, Editions du Seuil, Paris.
- MOCHET M.A. (1993) : *Contribution à l'étude de la “ mise en scène du discours ”. Analyse de la variation discursive en situation d'entretien*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- PERRET M. (1994) : *L'énonciation en grammaire du texte*, Editions Nathan, Paris.
- POMMIER G. (1987) : *Le dénouement d'une analyse*, Editions Point Hors ligne, Paris.

- RECANATI F. (1979) : *La transparence et l'énonciation*, Editions du Seuil, Paris
- REY A. (1976) : *Théories du signe et du sens*, Editions Klincksieck, Paris.
- REY-DEBOVE J. (1978) : *Le métalangage*, Editions Le Robert, Paris (2ème édition, Armand Colin, 1997).
- ROSIER L. (1999) : *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Editions Duculot, Bruxelles.
- SASSIER M. (2002) : *Une approche de la prise en charge sémantique par les régimes d'assimilation ; essai d'étayage mathématique de la non-componetialité du sens*, Thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
- TISSET C. (2000) : *Analyse linguistique de la narration*, SEDES, Paris.
- TUOMARLA U. (2000) : *La Citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Academia Scientiarum Fennicæ, Helsinki.